

FAITS & CHIFFRES

30 mars 2009

1 - La mise à disposition des moyens

- Deux textes de loi promulgués : le collectif budgétaire 2009 et la loi « accélération » ;
- Plus de 1.000 opérations, prêtes à démarrer sur l'ensemble du territoire ;
- Plus de trois milliards d'euros transférés fin février ;
- 500 millions d'euros d'avances sur les marchés publics de l'Etat transférés début avril.
- Versements directs aux opérateurs.
 - 153 millions d'euros à l'Agence nationale de l'habitat (ANAH) ;
 - 36,3 millions d'euros au CNASEA au titre de la prime à la casse ;
 - 35 millions d'euros pour la modernisation et la sécurisation des hôpitaux psychiatriques et la création de quatre unités pour malades difficiles ;
 - 100 millions d'euros d'aide à l'embauche en faveur des TPE.
 - 180 millions d'euros prochainement versés pour le nouveau régime de garantie bancaire (5 milliards d'euros, destiné aux PME et aux entreprises de taille intermédiaire ; la garantie pourra porter jusqu'à 90 % du montant des financements.
 - Une première tranche de 10 millions d'euros de traitement des friches industrielles. 490 millions d'euros au Fonds stratégique d'investissement qui vient de réaliser ses premières prises de participation.

Dans les prochains jours :

- 25 millions d'euros pour Voies navigables de France (VNF) ;
- 262 millions d'euros pour l'Agence de financement des infrastructures de transport de France (AFITF) ;
- et 133 millions d'euros pour l'Agence nationale de rénovation urbaine (ANRU).

Près de **6 milliards d'euros de demandes de remboursement** de TVA, d'impôts sur les sociétés, de reports en arrière de déficit et de crédit impôt recherche.

2 - Les réalisations concrètes

Une cinquantaine de projets, dans une quinzaine de régions ; opérations d'infrastructures, routières, ferroviaires ou portuaires et fluviales, monuments historiques, projets universitaires ou de recherche, rénovation de palais de justice (*tableau et carte joints*)

Programmes Défense plus de 400 millions d'euros engagés en mars pour les achats d'équipements et 28 millions d'euros d'études.

150 millions d'euros d'opérations de rénovation du patrimoine du ministère de la Défense.

18 millions d'euros début avril engagés au titre du Patrimoine du ministère de la Justice : amélioration ou réparations et entretien des établissements pénitentiaires.

Plus de **2570 conventions FCTVA** signées avec 3 régions, 13 départements et plus de 2200 communes pour plus de 3 milliards d'euros d'investissements prévisionnels.

80 000 achats de véhicules ont bénéficié de la prime à la casse et 34 millions ont déjà été remboursés aux particuliers ou aux concessionnaires. **La prime à la casse** a contribué à limiter la baisse des ventes de véhicules neufs en 2009. **Le marché français**, en forte baisse, **résiste mieux que les autres marchés européens**, en février : -13,1 % sur un an en France, contre -48,8 % en Espagne ou -32,4 % au Japon).

110.000 embauches réalisées avec le dispositif d'aide à l'embauche dans les TPE. 3.500 demandes enregistrées quotidiennement.

3 - L'action des entreprises publiques

4 milliards d'euros supplémentaires seront investis par les entreprises publiques. A titre d'exemples, on peut citer:

SNCF : **123 millions d'euros ont déjà été engagés** pour accélérer les programmes de révision et de transformation du parc actuel des rames TGV. 20,5 millions d'euros payés ;

RTE : **200 millions d'euros seront investis** pour finaliser dans les temps des chantiers déjà démarrés dont la mise en service est prévue pour 2009 ;

La Poste : rénovation immobilière de **plus 1.000 bureaux de postes et centres de distribution du courrier**. 850 opérations en 2009 pour 90 millions d'euros ; 150 sites identifiés, dont une trentaine en zone sensible.

Les **sociétés d'autoroutes** : la loi d'accélération des programmes de construction et d'investissement public et privé comporte une disposition importante les concernant. : possibilité d'étendre d'un an la durée des concessions autoroutières en contrepartie de la réalisation de travaux environnementaux lancés dès 2009 et de lancer plus de **1 milliard d'euros de travaux supplémentaires**.

4 - Le dispositif de suivi et d'évaluation

Un double objectif : **un suivi rigoureux et transparent** de l'état d'avancement du plan et **un instrument de pilotage** national et régional, programme par programme, action par action, projet par projet.